

Who's who ?

Le Centre Local de Promotion de la Santé de Bruxelles a deux ans à peine. Des partenariats dans plusieurs campagnes ("Drogues Pur Kultur", ou plus récemment "Tom et Pedro... et les autres" et le "Permis de séduire"), des participations plus structurées (à la Plate-forme Prévention Sida de réduction des risques liés à l'usage des drogues) ont pu le faire mieux connaître d'un nombre croissant d'acteurs de terrain. Mais peut-être certains se demandent-ils encore ce que recouvre le sigle CLPS.

On peut répondre en termes de missions, de décret et de programme (quinquennal). Mais une institution, c'est d'abord des gens, c'est-à-dire des noms, des visages et des activités bien concrètes. Alors, qui fait quoi au CLPS de Bruxelles?... Réponses autour d'un micro, un mercredi ensoleillé du mois d'août.

Qui se jette à l'eau?



Yves Gosselain : Je suis assistant social de formation, mais je n'ai jamais vraiment fait de travail social *stricto sensu* et je suis aussi licencié en communication. J'ai quitté l'enseignement pour venir au CLPS; je consacre

par ailleurs un autre mi-temps à des projets de promotion de la santé à la Fédération des Maisons Médicales. Au CLPS, un des dossiers dont j'ai la responsabilité concerne l'information sur les brochures et dépliants destinés à la population. Il s'agit pour nous de rendre ce matériel plus accessible aux acteurs de terrain et de favoriser ainsi leur diffusion auprès du public. Un de nos objectifs est la publication d'un répertoire de ce matériel; en attendant, nous réalisons un feuillet périodique reprenant dix à quinze dépliants ou brochures que l'on peut trouver au CLPS. Bien sûr, à plus long terme, il est impensable de centraliser ici tout ce qui existe : nous n'avons ni caves ni greniers!

Nous recevons aussi des demandes d'aide méthodologique : par exemple, quelqu'un nous appelle à propos d'un projet de dépliant d'information. Dans un premier temps, nous lui demandons s'il a déjà pris contact avec le Service communautaire compétent (en l'occurrence, Question Santé), nous précisons qui fait quoi dans le secteur de la Promotion de la Santé, nous posons des questions sur le public-cible et la diffusion. Parfois, un contact téléphonique suffit : la personne est réorientée, ou elle se rend compte que son projet pourrait être développé et elle fera appel à nous.

D'autres demandes d'aide méthodologique débouchent sur plusieurs entrevues, parce que le projet suppose une réflexion, une relecture, des conseils, une aide à la rédaction d'un programme en vue de l'obtention d'un subside...

Quelques questions que l'on nous pose... ou que l'on peut nous poser

Comment s'y prendre pour faire connaître une nouvelle brochure?... Faire la promotion d'une formation?... Construire un nouveau projet?... Obtenir une aide financière?

Où trouver un outil, un formateur, une information, un dépliant sur : le stress des élèves, le tabagisme en entreprise, la consommation d'XTC, la prévention sida ...?

Comment évaluer notre dernière publication ou le travail de l'année?

Pouvez-vous faire partie d'un groupe de travail sur : le sida, la toxicomanie, la sexualité, l'homosexualité, le dépistage du cancer du sein...?

Une campagne va être organisée. Pouvez-vous être le relais pour Bruxelles, trouver des partenaires, coordonner, aider à animer le projet bruxellois...?

Voilà ce que nous réalisons. Qu'en pensez-vous, avez-vous d'autres idées, cette action se situe-t-elle bien dans le cadre de la promotion de la santé?

Au tour de la coordinatrice...



Catherine Vegainginsky : Ma formation de base, ce sont les sciences politiques, mais j'ai travaillé deux ans dans l'édition, ensuite dans un Cabinet ministériel, puis dans le domaine de la prévention du sida. Mon travail au CLPS, c'est d'abord de coordonner

une petite équipe – six personnes – c'est-à-dire faire en sorte que les gens qui travaillent ici s'engagent dans une logique de projet, et qu'ils prennent du plaisir à travailler ensemble. Il est assez rare que nous travaillions à plusieurs sur un même projet, mais il me semble important qu'il y ait une réflexion commune sur ces projets. Mon boulot, c'est de faire en sorte que ça se passe bien, qu'il y ait du contact, du lien, de la parole... Même si, à certains moments de l'année, ce sont plutôt le stress, les contraintes et l'urgence qui dominent!

Yves a déjà parlé de l'aide méthodologique; je n'y reviendrai pas. J'insisterai plutôt sur notre désir de faire travailler ensemble des gens de secteurs différents autour de thèmes qui les préoccupent tous, et d'enrichir ainsi le débat, la concertation, la collaboration. Un exemple, ce sont les ateliers "Prévention de la violence, violence de la prévention", qui regroupent principalement des intervenants du social, de la santé mentale et de l'enseignement autour de la question de la violence à l'adolescence. Une fois par

mois, deux groupes de quinze personnes se retrouvent au CLPS pour réfléchir ensemble.

Y. G. : Ces ateliers sont issus d'une initiative du CLPS, des contacts que nous avons pris avec une quarantaine d'associations pour mieux connaître leurs besoins en matière de promotion de la santé mentale¹. A côté de ces demandes induites, il y a des demandes spontanées de collaboration, par exemple celle de la Plate-forme Prévention Sida. Sur ce plan, ce que le CLPS peut apporter par rapport aux relais habituels d'une institution comme la Plate-forme, c'est un regard plus extérieur, plus distancié que celui des acteurs de terrain. Et aussi des contacts avec de nombreux secteurs différents, sans que nous ne soyons jamais spécialistes d'un domaine particulier.

En fonction de la demande que l'on a, à qui faut-il s'adresser au CLPS?

C. V. : Quelle que soit la demande, nous essayons d'abord d'en savoir plus : préciser la question. Lorsqu'une réponse ponctuelle ne suffit pas, la demande est généralement discutée en équipe, de façon plus ou moins formelle. Quand cela donne lieu à un rendez-vous, nous essayons d'y aller à deux, pour partager nos points de vue. Enfin, en fonction du sujet, du temps disponible, de l'expérience et des compétences de chacun, le dossier est pris en charge par l'un ou par l'autre.

Certaines demandes concernent clairement la documentation, je suppose. Je me tourne donc vers le documentaliste...



Mourad Benmerzouk : Je suis licencié en sciences de la santé et responsable du centre de documentation du CLPS. Celui-ci est issu d'une collaboration entre la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, la Fédération des Maisons Médicales et Question Santé, quoique pour l'instant le fonds documentaire de la Ligue ne soit pas accessible. Les thèmes que nous traitons recouvrent principalement la promotion de la santé, la santé communautaire, les soins de santé primaires, la prévention, etc. Une des particularités du centre de documentation est de traiter la documentation non publiée (littérature grise) et de constituer un dépôt systématique des études et recherches. Le fonds documentaire est constitué d'ouvrages de référence, rapports, thèses, mémoires, études, dossiers thématiques, recueils de statistiques... Nous proposons un accueil et une aide à la recherche documentaire, qui peut se faire soit par l'outil informatique, soit par un catalogue papier, soit encore via internet.

L'autre volet de la documentation du CLPS s'adresse à un public d'acteurs de terrain : professionnels de la santé, enseignants, éducateurs, animateurs,

travailleurs sociaux... Nous avons une collection de périodiques, scientifiques, professionnels et "tous publics". Nous avons aussi 6.700 fiches pédagogiques: brochures, dépliants, affiches, etc. Ainsi qu'une vidéothèque comprenant 150 films et une ludothèque de 60 jeux éducatifs, que l'on peut emprunter moyennant une participation financière démocratique. Nous pouvons également établir, en fonction de la demande, des listings bibliographiques comprenant des documents accessibles dans des centres de documentation plus spécialisés².

On termine le tour de table par la "nouvelle"...



Dominique Werbrouck : Je suis camera(wo)man de formation et j'ai travaillé plusieurs années dans le documentaire. Puis, pendant six ans, j'ai été responsable de projet à l'Agence Prévention Sida et, après un voyage d'un an et demi, j'ai travaillé à la coordination Maltraitance à la Communauté française. Je suis ici depuis bientôt deux mois, donc pour l'instant je prends mes marques! En projet, je réalise une enquête sur les nouvelles drogues de synthèse, qui débouche sur des rencontres avec les professionnels d'un secteur que je connais moins. Je réponds aussi à des demandes en relation avec le projet de diffusion, simplement parce que Béatrice est en vacances pour le moment! De manière plus générale, je suis amenée à travailler avec chacun dans l'équipe, et à me familiariser avec les différents aspects du travail au CLPS.

C. V. : Je voudrais souligner deux choses. D'abord, la réponse que nous apportons à une demande (je pense à celle du Centre d'Education du Patient, mais c'est un exemple) est aussi une opportunité pour rencontrer un secteur que nous connaissons encore mal. Une des tâches fondamentales d'un CLPS est de bien orienter les gens, ce qui implique une bonne connaissance des différents secteurs. Ensuite, nous tenons beaucoup à l'idée de polyvalence dans l'équipe : quand Béa est en congé (ou quelqu'un d'autre d'ailleurs), il faut pouvoir répondre aux demandes, gérer la location des salles de réunions...



Même si Béatrice Garlito, notre secrétaire n'est pas la plus facile à remplacer, puisqu'elle s'occupe du secrétariat administratif en général et du secrétariat de chaque projet en particulier. Et aussi parce que ses fous-rires quotidiens sont particulièrement sonores et communicatifs!

Propos recueillis par Alain Cherbonnier

1. Voir Bruxelles Santé n° 20, pp. 17-19.

2. Rappelons qu'il existe à Bruxelles un réseau des centres de documentation en santé. Voir Bruxelles Santé n° 20, p. 14.